

Visions énergétiques 2030-2050

4 novembre 2012

Dans le cadre du débat sur la transition énergétique, l'ADEME a publié sa Contribution à l'élaboration de visions énergétiques 2030-2050. Il s'agit de **scénarios normatifs axés sur le levier de la consommation**, le premier palier, à l'horizon 2030, étant basé sur des hypothèses d'actions volontaristes, tandis que le deuxième palier, à l'horizon 2050, a pour objectif d'atteindre le facteur 4 (division par 4 des émissions).

En ce qui concerne l'agriculture, l'ADEME mise notamment sur la **baisse de consommation énergétique et d'engrais, ainsi que des progrès en matière d'autonomie protéique**.

À l'horizon 2050, le régime alimentaire évolue vers un rééquilibrage entre protéines animales et protéines végétales, et une baisse de la consommation de laitages.

Les principaux déterminants du scénario sont les suivants :

- une réduction significative de la consommation d'engrais minéraux azotés (-37%) par raisonnement des pratiques, allongement des rotations et développement des surfaces de légumineuses ;
- une simplification du travail du sol (gains de carburant, préservation de la qualité des sols) ;
- une nette réduction des consommations d'énergie pour le chauffage des bâtiments et des serres ;
- une orientation des élevages bovins vers des systèmes herbagers favorisant le maintien des prairies permanentes et le stockage de carbone ;
- un objectif d'autonomie protéique de 75% pour l'alimentation animale ;
- une augmentation massive de la méthanisation (50% des déjections méthanisées) ;
- un développement des cultures associées (gain en biodiversité, réduction des intrants) ;
- la systématisation des cultures intermédiaires pour préserver la qualité des sols ;
- 30% de la surface agricole utile convertis au bio en 2050 ;
- un développement important des surfaces de haies et de l'agroforesterie (+ 1,7 Mha par rapport à 2010).

Alexandre Martin, Centre d'études et de prospective

Source : ADEME

[http://www2.ademe.fr/servlet/getBin?name=CFF93E7A0F1601A54A623E0243FC9C41_tomcatlocal1352729355587.pdf – ce lien n'est plus valide]